

Notice descriptive	
Titre	Décision du 3 février 2016 portant délégation pour la mise en œuvre de l'article R. 122-3 du code de l'environnement (examen dit au « cas par cas »)
Numéro NOR	DEVV1603663S
Ministère	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie - Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité
Thématique de document	Développement durable
Type de document	Décision
Date de signature	03-02-2016
Date de publication	25-02-2016
Document	met_20160003_0000_0004.pdf